



COMMUNE DE SAINT-NIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 02 octobre, à 18 h 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Gilles MOLAC, maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

Date de convocation : 28 septembre 2026

Présents : M. Gilles MOLAC, Mmes et Mrs Loïc LE BECHEC, Brigitte LE BRUN, Hervé GUILLOU, Elodie CURUNET, Frédérique MENESGUEN, Baptiste DANION, Tiphaine MORVAN, Tifenn LE GUELLEC, Didier DESPLECHIN.

Absents : M. Patrick ANTOINE (absent), M. Pascal COAT (absent), M. Jean-René MARZIN (absent), Mme Anne-Françoise ROBIN (excusée), Mme Catherine HENRY (pouvoir à L. LE BECHEC).

Secrétaire de séance : Tiphaine MORVAN

DB2026-57

SUBVENTION DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS – CLUB DE LOISIRS – RÉSIDENCE TI LANN

L'association du Club de loisirs de la résidence Ti Lann prend en charge les animations de l'EHPAD de PLOMODIERN. Elles prennent la forme de cadeaux de Noël, d'anniversaire et diverses fêtes et animations tout au long de l'année pour les résidents.

Afin de pérenniser les actions réalisées par l'association, cette dernière a soumise une demande de subvention pour l'année 2026 de 500,00 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** cette demande pour un montant de 500,00 €,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document à intervenir résultant de cette décision.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Secrétaire

Tiphaine MORVAN

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Maire,

Gilles MOLAC